

Paris, 20 décembre 2011

---

Flash information presse... Flash Information presse... Flash Information presse...

---

## **La MNRA et la CNCT ont conclu un accord de partenariat**

**Le 27 novembre 2011, la MNRA – La Mutuelle des Artisans – et la CNCT (Confédération Nationale des Charcutiers Traiteurs) ont signé conjointement une convention de partenariat pour une durée initiale de 3 ans. Cet accord formalise les relations entre les deux structures, dans un but commun d’information et de conseil des professionnels charcutiers-traiteurs.**

En tant que partenaire, la MNRA s’engage à s’associer aux actions nationales organisées à l’initiative de la CNCT et dont l’objectif est de promouvoir et valoriser les professionnels du secteur. A ce titre, la MNRA allouera une dotation annuelle aux concours de « MAF » (Meilleur Artisan de France), de « MOF » (Meilleur Ouvrier de France) et « Jeune Chef Espoir ».

La CNCT, pour sa part, s’engage à promouvoir auprès de ses syndicats professionnels le rôle, l’action, les produits et services de la MNRA en matière de protection sociale complémentaire.

*Pour plus d’informations sur la CNCT : [www.charcutiers-traiteurs.com](http://www.charcutiers-traiteurs.com)*

*Pour plus d’informations sur la MNRA : [www.mnra.fr](http://www.mnra.fr)*

Contacts Presse MNRA : Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, [pbollecker@mnra.fr](mailto:pbollecker@mnra.fr)

Elisabeth MARZAT / Muriel CHRISOSTOME, Relations presse, 01 53 21 12 44, [emarzat@mnra.fr](mailto:emarzat@mnra.fr) / [mchrisostome@mnra.fr](mailto:mchrisostome@mnra.fr)

Contacts Presse CNCT : Isabel PASCOA, 01 44 29 90 57, [ipascoa@lacnct.fr](mailto:ipascoa@lacnct.fr)

